



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

99 N° 6 1977

La femme: un homme manqué?

Jacques WINANDY (osb)

p. 865 - 870

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-femme-un-homme-manque-1113>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La femme : un homme manqué ?

Les études récentes sur la place et le rôle de la femme dans l'Eglise ont ramené l'attention sur un mot d'Aristote que la tradition scolastique avait connu sous cette forme pour le moins singulière : *Femina est mas occasionatus*¹. Cité incidemment par des auteurs récents, il a été compris par eux comme si, selon le Philosophe, la femme était un homme manqué. Ainsi de Pierre Grelot², René Laurentin³, André Feuillet⁴ et, plus surprenant encore, Jacques Maritain⁵.

« Manqué » : c'est ainsi que, dans son *Glossaire*, Du Cange avait cru pouvoir rendre ce participe *occasionatus*, ignoré de la langue classique, tout autant que le verbe dont il dérive. Il ne citait d'ailleurs par manière d'exemple que deux textes d'un obscur sermonnaire du XV^e siècle, Gabriel Barletta, O.P.

Mais si nous recourons à des dictionnaires plus récents du latin médiéval, nous constatons que le sens donné par eux au verbe *occasionare* est fort différent. « *Occasiono*, contester, chicaner (charte 1197-1198) », dit F. Blatt⁶. — « *Occasionare aliquem* : importuner par des prétentions injustifiées — to harass by false pretensions. S. XIII », écrit de son côté J.F. Niermeyer⁷.

De toute évidence, tel n'est pas le sens qu'a voulu donner au mot d'Aristote son traducteur médiéval.

Mais, au fait, qui est ce traducteur ? Comme l'ont montré les recherches entreprises par le professeur H.J. Drossaart Lulofs, d'Amsterdam, il n'est autre que Michel Scot († 1235). Traducteur,

1. Voir les textes cités ci-dessous, p. 868 s.

2. *Le ministère de la nouvelle alliance*, Paris, 1967, p. 158.

3. *Marie et l'anthropologie chrétienne de la femme*, dans *NRT*, 1967, 501.

4. *L'homme « gloire de Dieu » et la femme « gloire de l'homme »* (I Cor., XI, 7^b), dans *Revue Biblique*, 81, 1974, p. 182.

5. « *Faisons-lui une aide semblable à lui* », dans *Nova et Vetera*, IV, 1967, 244 (« un homme manqué, ... un homme occasionnellement raté par la nature »).

6. *Novum Glossarium Mediae Latinitatis ab anno DCCC usque ad annum MCC*, Copenhague, 1975, sub *v*^o.

7. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leyde, 1976, sub *v*^o. Le mot ne figure ni dans le *Lexicon totius latinitatis* de FORCELLINI, ni dans le *Thesaurus linguae latinae*, ni dans le *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens* de A. BLAISE. Mais dans le *Lexicon latinitatis Medii Aevi* qu'il a publié dans le *Corpus Christianorum* (Turnhout, 1975), ce dernier auteur lui consacre une notice inspirée de saint Thomas et de Du Cange. D'après les *Auctoritates Aristotelis* de M^{ell}¹⁰ Jacqueline HAMESSE (t. I, Louvain, 1972, p. 129 ; t. II, 1974, p. 41), on ne trouve *occasionatus* nulle part ailleurs dans les citations d'Aristote qui eurent cours à l'époque médiévale.

à vrai dire, de seconde main, puisqu'il a opéré sur l'arabe, c'est-à-dire sur la version qu'a éditée, de concert avec J. Brugman, le même H.J. Drossaart Lulofs⁸, et dont l'auteur est vraisemblablement un certain Yahyâ ibn al-Bîṭriq.

Avant d'examiner de plus près cette traduction en cascade, il convient naturellement de nous demander ce qu'a voulu dire Aristote lui-même dans le passage en cause. Celui-ci se trouve dans son traité *De la génération des animaux*, II, 3, et la phrase qui nous occupe y est libellée comme suit : *to gar thêlu hôsper arren esti pepêrômenon*. Ce que Pierre Louis a traduit de la façon suivante : « En effet, la femelle est comme un mâle mutilé »⁹.

Tout de suite, on notera 1° qu'Aristote, dans ce passage de son œuvre, ne parle pas de la femme en particulier, mais de la femelle en général et, comme le montre le contexte, de la femelle des mammifères, quelle que soit son espèce ; et 2° que son observation ne porte, selon son propre aveu, que sur une simple apparence ; il nuance en effet son affirmation par un *hôsper* qui en réduit fortement la portée : la femelle est *comme* un mâle mutilé ; elle *paraît* telle du fait qu'il lui manque les organes externes qui font reconnaître le mâle.

A quoi, cependant, veut-il en venir en formulant cette observation ?

Si l'on replace celle-ci dans son contexte, on voit qu'il s'agit pour le Philosophe de répondre à cette question : comment se fait-il que les femelles mettent au monde, tantôt des femelles, tantôt des mâles ? Et de chercher un parallèle à ce phénomène dans le fait que, de parents mutilés — nous dirions plutôt : infirmes de naissance, estropiés — naissent parfois des êtres estropiés comme eux, parfois d'autres qui sont parfaitement normaux. Rapprochement ingénieux, trop ingénieux sans doute, mais qu'il faut expliquer en fonction de l'idée qu'Aristote se faisait de la fécondation. Elle était pour lui soumise à des influences diverses : vigueur plus ou moins grande du mâle reproducteur, action de divers facteurs d'ordre climatique. Or, de soi, le mâle, seul principe actif de la reproduction, ne devrait engendrer que des mâles, en vertu du principe *Omne agens agit sibi simile*. S'il lui arrive d'engendrer une femelle, cela

8. Aristotle, *Generation of Animals*. The Arabic Translation commonly ascribed to Yahyâ ibn al-Bîṭriq, Leyde, 1971.

9. Collection Budé, Paris, 1961, p. 62. Comparer ce qui est dit au livre I, 19 (p. 34) : « Son infériorité physique par rapport au mâle est manifeste » (« infériorité physique » traduit ici *elleipsis*, qui serait mieux rendu par « manque, insuffisance »), et I, 20 (p. 36) : « La femme ressemble à un mâle stérile ». La phrase dont nous parlons a été traduite de façon plus intelligible et, à tout prendre, plus exacte, par Guillaume de Moerbeke (entre 1260 et 1285) : *Femella enim est quemadmodum orbatus masculus* ; et par Théodore de Gaza (1398-1478) : *Femina enim quasi mas laesus est*.

peut provenir, entre autres causes possibles, d'une déficience dans sa « vertu active », de telle sorte que la naissance en cause doive être considérée comme « le tout premier écart (de la nature) »¹⁰. Ecart nécessaire, d'ailleurs, car, comme le dit le même passage du livre IV, « il faut sauvegarder le genre des animaux où mâles et femelles sont distincts ».

Aristote n'oublie donc pas que la distinction des sexes est nécessaire dans les espèces dont il fait l'étude ; il ne conclut pas non plus à une infériorité de l'un par rapport à l'autre. Simplement, une vision quelque peu abstraite des choses lui fait appliquer ici d'une façon trop étroite un principe dont la valeur est d'ailleurs incontestable. Et c'est là, nous le verrons, ce qui a égaré saint Thomas, et d'autres avec ou après lui, dans l'interprétation qu'ils ont donnée du mot cité d'Aristote.

On serait fort en peine, il faut l'avouer, de découvrir dans ces considérations d'une biologie encore dans l'enfance un sentiment quelconque de mésestime à l'égard de la femme, un antiféminisme déguisé. Ce n'est pas, d'abord, de la femme qu'il est spécialement question dans ces pages ; et la phrase incriminée ne renferme rien de plus qu'une constatation obvie, totalement dépourvue de portée dans le débat : l'absence, chez la femelle, des organes génitaux externes qui caractérisent le mâle. Ce que l'on pourrait contester, c'est plutôt l'idée que s'est faite le Philosophe du rôle joué respectivement par le mâle et par la femelle dans la fécondation. Nous reviendrons sur ce point en terminant. Pour le moment, demandons-nous quel sens Michel Scot, lui, a bien pu vouloir donner à ce terme *occasionatus* par lequel il a traduit le *pepèrômenon* d'Aristote, ou plutôt la version arabe qu'il avait sous les yeux.

Son œuvre est encore inédite. Toutefois, le professeur Drossaart Lulofs a bien voulu me communiquer le texte du passage dans lequel se trouve l'expression en cause, texte qu'il avait lui-même établi d'après les manuscrits Vat. Chis. E. VIII.251, Bruges Gr. Sém. 99/112, et Göteborg B. Urb. 8. Le voici, avec, en regard, la version française que Pierre Louis a faite sur le grec d'Aristote :

Et sicut ex corporibus imperfectis occasionatis generantur corpora imperfecta occasionata, et hoc forte erit et forte non, quoniam possibile est ut generentur ex corporibus imperfectis occasionatis filii perfecti, ita forte erit ex femina <femina> et forte non femina sed mas, quoniam femina est quasi

Car de même que de parents mutilés naissent des produits qui tantôt sont mutilés, tantôt ne le sont pas,

de même
ce qui sort d'une femelle tantôt est une femelle, tantôt n'en est pas une

10. *Op. cit.*, IV, 2 (p. 146).

mas occasionatus et semen est menstruum, non autem mundum, quoniam non est in eo una res, scilicet principium nature ¹¹.

mais un mâle. En effet, la femelle est comme un mâle mutilé, et les règles sont une semence, mais qui n'est pas pure : une seule chose lui manque : le principe de l'âme.

Si l'on compare la traduction latine avec la version arabe dont elle dépend, on constate que, mis à part quelques détails sans importance, elle s'accorde bien avec elle, mais que celle-ci, précisément, diffère du grec d'Aristote, non seulement en ce qu'elle lui ajoute une glose explicative (en italiques dans le texte ci-dessus), mais en ce qu'elle rend par deux mots distincts : *maḍrūr*, « qui a souffert un dommage », et *nāqīš*, « diminué », le *pepêrômenon* du grec.

Ces deux mots, Michel Scot les a traduits respectivement par *occasionatum* et par *imperfectum*. Suivant toutefois pas à pas son modèle arabe, il a laissé tomber le second lorsqu'il est arrivé à la phrase concernant la femelle et semblant la définir par rapport au mâle. D'où sa traduction : *femina est quasi mas occasionatus* ¹². Où donc est-il allé chercher ce dernier terme ? Il est impossible de le savoir. Toujours est-il que, dans le contexte où il se trouve, et compte tenu des mots grec et arabe correspondants, *occasionatus* ne saurait avoir d'autre sens que « endommagé, abîmé, qui a été victime d'une *occasio*, d'un accident, qui a subi accidentellement un dommage, un détriment ».

C'est, nous l'avons dit, dans la traduction de Michel Scot que les grands scolastiques ont connu le *De generatione animalium*. Cette dépendance apparaît déjà, par rapport au passage qui nous occupe, chez saint Albert le Grand, qui écrit, dans son traité *De animalibus libri XXVI* (c. 1250) :

Non igitur causa masculini sexus est quod virtus genitalium patris sit in semine, et virtus genitalium matris formet sexum femininum : sed potius sicut accidit in corporibus *occasionatis* aliqua infirmitate quod sperma *occasionatum* producit maiorem corruptionem in nato, sicut quod aliquando canerosus generat leprosum, et aliquando erit hoc et aliquando non erit : quia sperma infirmi in parte aliqua non semper est habens huiusmodi corruptionem.

Per omnem eundem modum accidit indigestionem aliquam pati sperma modo praedicto et tunc generat feminam et si non patitur eam, procreat masculum. Cuius signum est quia habundantes in aquoso sanguine et frigido sicut pingues et senes frequentius generant feminas : propter quod etiam *femina est mas occasionem passus*. Sicut enim in antehabitis istius scientiae bene ostensum est, sperma maris quod est formativum et factivum conceptus, semper simile sibi facere intendit, et semper marem producere, nisi impediatur per occasionem corruptionis instrumenti cum quo operatur,

11. Les traducteurs ont lu ici *phuseôs* au lieu de *psuchês*.

12. Je suis redevable de ces observations à M. le professeur Drossaart Lulofs, à qui je tiens à exprimer de nouveau ici mes vifs remerciements.

et hoc est calor : aut impediatur ex inobedientia materiae quam format et facit, et hic est humor¹³.

Le mot d'Aristote, tel que l'avait traduit Michel Scot, est ici légèrement modifié : *occasionatus* est devenu *occasionem passus*. Le sens, cependant, reste le même, et il est bien celui qu'avait entendu lui donner le traducteur. Mais, chez saint Bonaventure, la formulation s'éloigne déjà davantage du texte original. *Vir* est substitué à *mas*, faisant ainsi de *femina* un synonyme de *mulier* (*femina est vir occasionatus*¹⁴). Et, chez saint Thomas, la restriction imposée au sens primitif est encore plus nette : *Sicut Philosophus dicit in 16 de Animalibus, mulier est vir occasionatus*¹⁵. Dans la *Somme*, cependant, le même auteur revient à la terminologie de Michel Scot : *femina est mas occasionatus*, mais pour l'infléchir, dans sa réponse à l'objection ainsi formulée, dans un sens plus conforme à l'interprétation qu'il en donne : *Ad primum ergo dicendum quod per respectum ad naturam particularem, femina est aliquid deficiens et occasionatum. Etc.*¹⁶

Ces citations ont ceci de commun qu'elles restreignent exagérément la portée de l'aphorisme d'Aristote en l'appliquant formellement à la femme, alors que son auteur avait parlé de la femelle, en général. De plus, et ceci est grave, elles laissent de côté le *quasi* par lequel Michel Scot avait rendu la particule restrictive *hóspet*, si importante, d'Aristote. Ces trois docteurs, enfin, et la tradition

13. « Ce qui donne naissance à un enfant du sexe masculin, ce n'est donc pas la puissance génératrice du père, pas plus qu'une fille ne doit son sexe à la puissance génératrice de la mère. On a plutôt là quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le cas de géniteurs infirmes (de naissance) : leur sperme, lui-même indigent, cause une infirmité plus grande encore chez l'être qui leur doit la vie. C'est ainsi que parfois un homme atteint d'un chancre engendre un lépreux. Nous disons : parfois, car cela n'arrive pas toujours, le sperme d'un handicapé n'étant pas toujours entièrement corrompu. C'est tout à fait de la même manière que le sperme peut accidentellement être affecté de quelque imperfection et, dans ce cas, donner naissance à une femelle, alors que, s'il n'était pas atteint de la sorte, il engendrerait un mâle. On a un indice de ce phénomène dans le fait que ceux qui ont une nature plutôt humide et froide — les obèses et les vieillards, par exemple — engendrent plus souvent des filles que des garçons. C'est à cause de cela aussi que la femelle est un mâle qui a été victime d'un accident. Comme, en effet, on l'a montré plus haut, le sperme du mâle, qui est le (véritable) formateur et agent de la conception, tend de soi à réaliser quelque chose qui lui soit semblable, et donc à produire un mâle. Le contraire ne peut arriver que s'il est empêché d'obtenir son plein effet, soit que l'instrument dont il dispose, c'est-à-dire la chaleur, soit accidentellement déficient, soit que la matière sur laquelle il opère, c'est-à-dire l'élément liquide, manque de souplesse sous son action » (*De animalibus libri XXVI*, éd. H. STADLER, II, coll. *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, XVI, Münster 1. W., 1920, I. XVI, tract. 1, cap. 14, n. 73).

14. *In librum II Sententiarum* (après 1250), dist. XX, qu. VI, sed contra 1 (éd. Quaracchi, II, 1885, p. 485).

15. *In librum II Sententiarum*, dist. 20, qu. 2, art. 1 (entre 1253 et 1256).

16. *Sum. Theol.*, I^a, qu. 92, art. 1 (entre 1266 et 1268).

scolastique à leur suite, ont compris *occasionatus* comme si ce mot portait tout le poids de la théorie aristotélicienne concernant le rôle respectif du mâle et de la femelle dans la fécondation. Dans ce participe qui, vraisemblablement, les déroutait, ils ont cru découvrir cette idée que la femme était pour ainsi dire le résultat d'un accident de parcours, soit que le père n'ait pas joué pleinement son rôle de principe actif, soit que d'autres influences se soient mises en travers pour contrarier l'effet normal de la fécondation. D'où le sens donné à l'aphorisme d'Aristote : la femme est un être incomplet, un mâle qui n'est pas arrivé à la pleine réalisation de son être ¹⁷.

Qu'il y ait quelque chose de cela dans le mot que nous étudions, ou plutôt à l'arrière-plan de ce mot, on ne saurait le nier. Toujours est-il que, pris en lui-même et dans le sens que lui a donné, en fait, Aristote, ce mot, cet aphorisme, ne renferme rien de plus qu'une constatation obvie : la femelle a les apparences d'un mâle châtré, mutilé. Ce qui n'implique, répétons-le, aucune dépréciation de la femelle comparée au mâle, moins encore de la femme — dont il n'est pas question expressément — comparée à l'homme.

D'autres textes du Philosophe ont pu faire croire, cependant, qu'il regardait la femelle comme inférieure au mâle. En plusieurs endroits de ses œuvres, il lui attribue en effet un rôle purement passif dans la fécondation. Elle offre la matière ; seul le mâle y introduit le principe actif qui donne naissance à l'embryon et déclenche le processus de la gestation ¹⁸.

Quoi qu'on puisse penser de la vérité de cette observation — et on a le droit de se demander si les découvertes modernes de la biologie lui ont apporté un sérieux démenti —, il ne s'agit, ici encore, que de la simple constatation d'un fait qui paraissait alors évident. Si, plus tard, on en a déduit que la femelle et, plus précisément, la femme, était dans son être de femme foncièrement passive, tandis que l'homme, lui, serait foncièrement actif, c'est là un développement doctrinal dont le bien-fondé demande à être démontré par ceux qui le prennent à leur compte. Rien ne permet de croire qu'aux yeux d'Aristote lui-même la passivité supposée de la femme ait eu des répercussions dans sa physiologie et sa psychologie ; rien ne nous autorise à affirmer que, pour lui, la femme ait été pour cette raison un homme manqué.

B 4891 Bevercé
Bernister 24

Jacques WINANDY, O.S.B.

17. « Un homme qui, faute d'être parvenu au terme de son développement, rest(e) à l'état infantile de féminité » (R. LAURENTIN, *loc. cit.*).

18. *De la génération des animaux*, I, 20 (p. 36), 21 (p. 40), IV, 1 (p. 143-144), etc.